



© Delcampe, vers 1970

Les quartiers populaires sont souvent stigmatisés et leurs difficultés mises en avant au détriment des richesses qu'ils abritent. La Cité Emile-Dubois à Aubervilliers, conçue par les architectes Raymond LOPEZ et Michel HOLLEY, dite aussi « Cité des 800 », est un petit Grand Ensemble des années 1950 aujourd'hui menacé de démolition par un projet de l'ANRU*.

Alimentée par mes arpentages de sites, mes recherches et mes entretiens, j'ai souhaité proposer une autre manière d'aborder les Grands Ensembles : les remettre en valeur pour redonner aux habitants la fierté d'habiter là, mais aussi limiter la production de déchets, l'utilisation de ressources matérielles et la production de gaz à effet de serre qu'entraînerait un projet de démolition-reconstruction.

Grâce à l'analyse approfondie des valeurs de la Cité et à l'exercice de l'intrus – qui consiste à intégrer un site, un bâtiment ou un parc existants dans un lieu par photomontage – j'ai exploré différentes possibilités de transformation : densifier le site, modifier les espaces extérieurs et transformer les bâtiments. Je me suis appuyée sur les qualités architecturales existantes ou disparues de la Cité – l'espace vert généreux, le lien des logements aux espaces extérieurs, le jeu des façades et la structure relativement libre – pour revoir les décisions imposées par le MRU** dans le contexte de l'après-guerre et adapter le lieu aux besoins des habitants.

* Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
** Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

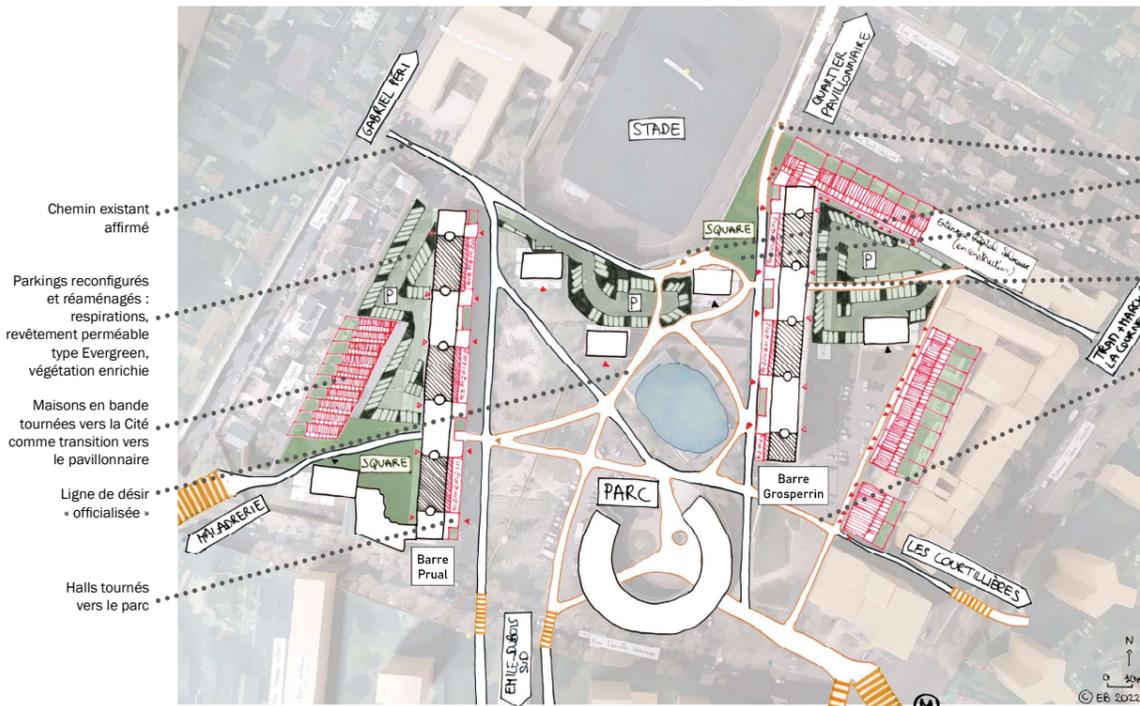
Emilie BRILLAULT

REDONNER UNE CHANCE AUX GRANDS ENSEMBLES (EXTRA)ORDINAIRES

COMMENT PROLONGER L'HISTOIRE DE LA CITÉ ÉMILE-DUBOIS À AUBERVILLIERS ?

1 Habiter un parc urbain

Affirmer les liens et repenser les limites



Plan masse du site projet 1 : 3 000

La liaison du site au reste du quartier est affirmée grâce à un réseau de chemins suivant les lignes de désir et orientés vers les points d'intérêt alentours. Les limites sont repensées par l'intégration de maisons en bande et l'aménagement paysager des parkings.

L'espace central est transformé en un parc vers lequel les bâtiments se tournent. La séquence de passage du public au privé est soignée grâce à la réouverture et à la modification des halls vers le parc.

Épaissir légèrement les barres et les tourner vers le parc

- Accès directs vers le pavillonnaire et le stade
- Square pour les résidents et la sortie du stade
- Passage pour faciliter la traversée intégrant la loge du gardien
- Promenade des Grands Ensembles à la Maladrerie

- passage piéton sur plateau circulation ralentie
- chemin à créer
- chemin existant
- entrée principale à créer / entrée secondaire existante
- vide sanitaire existant / vide sous jardins R+0,5 à créer
- places de parking / végétation tamis / par plantations
- maison en bande à créer

Inviter à entrer dans le cœur de l'îlot



Platanes existants mis en valeur par l'aménagement des pieds d'arbre

Végétation plus haute pour masquer la rue et fleurs pour agrémer le cheminement

Bitume existant conservé sur les lieux de passage des trottoirs

Tracé légèrement arrondi et végétation de hauteur variable pour créer des vues changeantes mais conserver la percée visuelle vers le centre du bâtiment

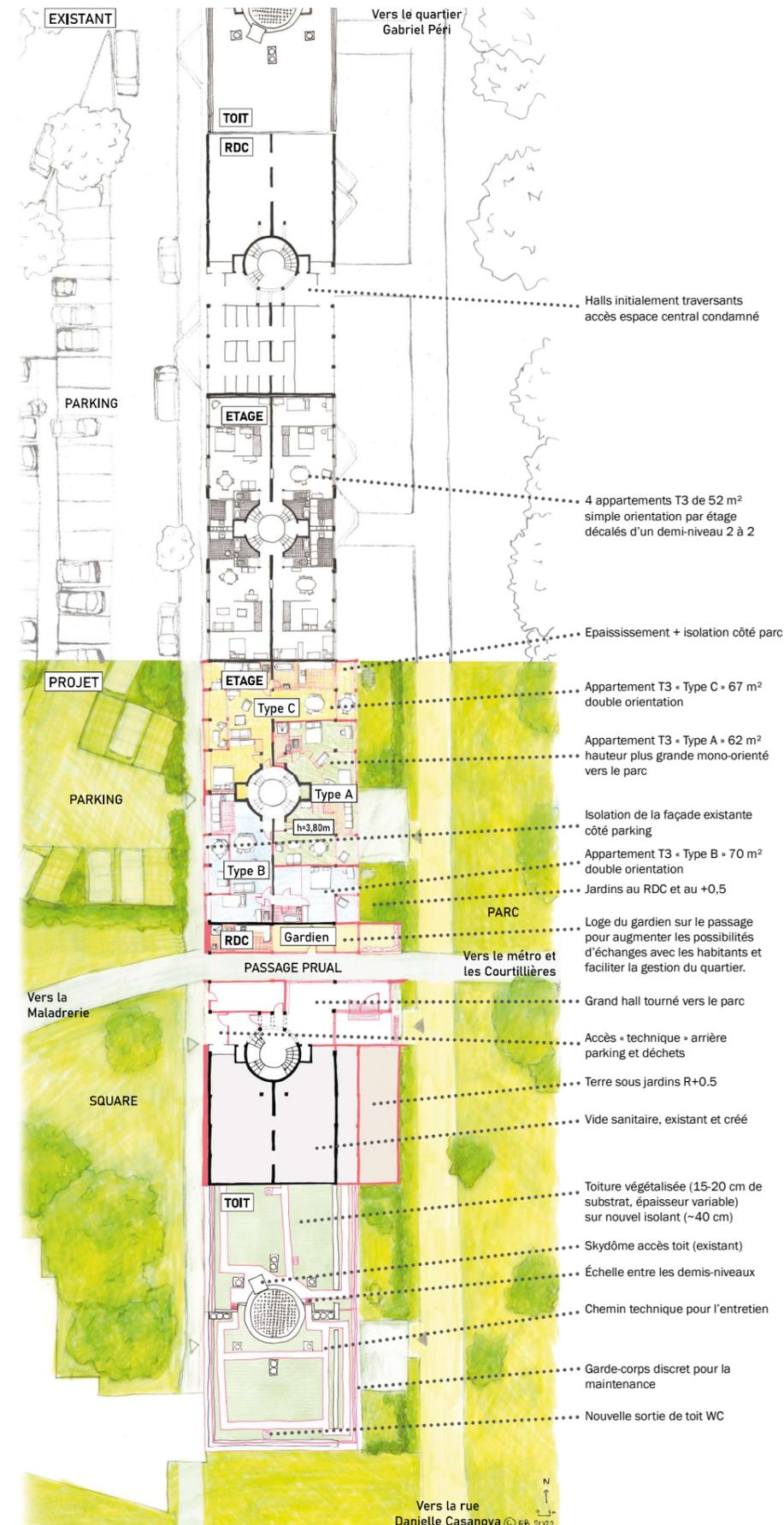
Lampadaires tournés vers le sol pour éclairer les cheminements sans perturber les animaux nocturnes

Façade extérieure transparente pour casser l'effet d'obstacle

Chemin d'accès aux maisons en bande en pavés enherbés

Chemin d'accès principal au parc, revêtement stabilisé renforcé carrossable pour l'entretien et perméable pour la gestion des eaux à la parcelle, couleur claire pour éviter la surchauffe en été

Photomontage de la vue depuis la sortie du métro vers l'ancien centre commercial transformé en porte d'accès au parc - projet
L'arrivée de la ligne 15 à la station de métro « Fort d'Aubervilliers » et le réaménagement de la gare sont l'occasion de revoir l'accès au site en remettant en valeur le centre commercial circulaire pour en faire un point phare de l'accès au parc.



Plan masse de la barre Prual 1 : 500 - existant en haut, projet en bas

Halls initialement traversants accès espace central condamné

4 appartements T3 de 52 m² simple orientation par étage décalés d'un demi-niveau 2 à 2

Épaississement + isolation côté parc

Appartement T3 • Type C • 67 m² double orientation

Appartement T3 • Type A • 62 m² hauteur plus grande mono-orienté vers le parc

Isolation de la façade existante côté parking

Appartement T3 • Type B • 70 m² double orientation

Jardins au RDC et au +0,5

Loge du gardien sur le passage pour augmenter les possibilités d'échanges avec les habitants et faciliter la gestion du quartier.

Grand hall tourné vers le parc

Accès technique arrière parking et déchets

Terre sous jardins R+0,5

Vide sanitaire, existant et créé

Toiture végétalisée (15-20 cm de substrat, épaisseur variable) sur nouvel isolant (~40 cm)

Sklydôme accès toit (existant)

Échelle entre les demi-niveaux

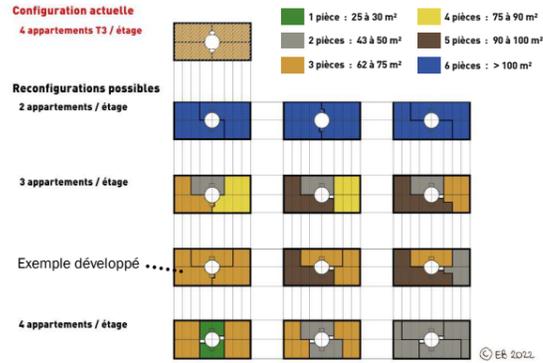
Chemin technique pour l'entretien

Garde-corps discret pour la maintenance

Nouvelle sortie de toit WC

2 Diversifier le bâti tout en gardant son unité

Connecter les demi-étages et modifier la structure pour augmenter les possibilités de reconfiguration de logements



Exploration de configurations de logements possibles suivant la trame des barres, d'après une méthode développée par Michel HOLLEY

On peut proposer 2, 3 à 4 appartements par section de barre dont 2 traversants en connectant les demi-étages. Les appartements mono orientés ont de préférence vue sur le parc.

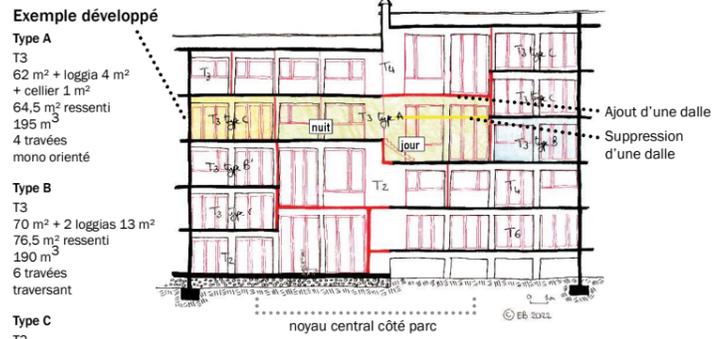
Rendre les halls spacieux et lumineux



Hall d'entrée situé côté parc - projet

Les halls spacieux et lumineux contribuent à l'estime de soi des habitants. Ils offrent à ces derniers un lieu où s'arrêter pour échanger, à l'intérieur ou à l'extérieur, abrités ou non.

Diversifier les appartements au sein de la barre

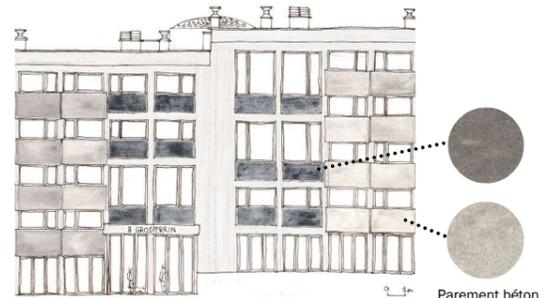


Coupe longitudinale d'une barre 1 : 400 - projet

Les logements sont soit traversants (types B et C), soit dotés d'une hauteur plus importante dans les pièces de vie (type A).

Chaque étage peut présenter une configuration différente en déplaçant des cloisons et en ajoutant si besoin des escaliers, tant que la volumétrie du noyau central côté parc est respectée.

Profiter de la reconfiguration et de l'isolation par l'extérieur pour réinterpréter le tartan original



Elévation façade parc 1 : 400 - projet

La modification des hauteurs d'appartement change l'aspect de la façade : l'aspect régulier des travées latérales d'origine est conservé mais l'aspect dynamique des travées centrales est accentué. Le nouveau motif crée un effet de rupture plus important le long de la barre.

L'idée de la matérialité d'origine est reprise avec un aspect plus doux, selon le parement des façades du centre commercial circulaire, réalisé quelques années plus tard dans la Cité selon un nouveau procédé.

Parement béton lavé selon façades centre commercial de la Cité

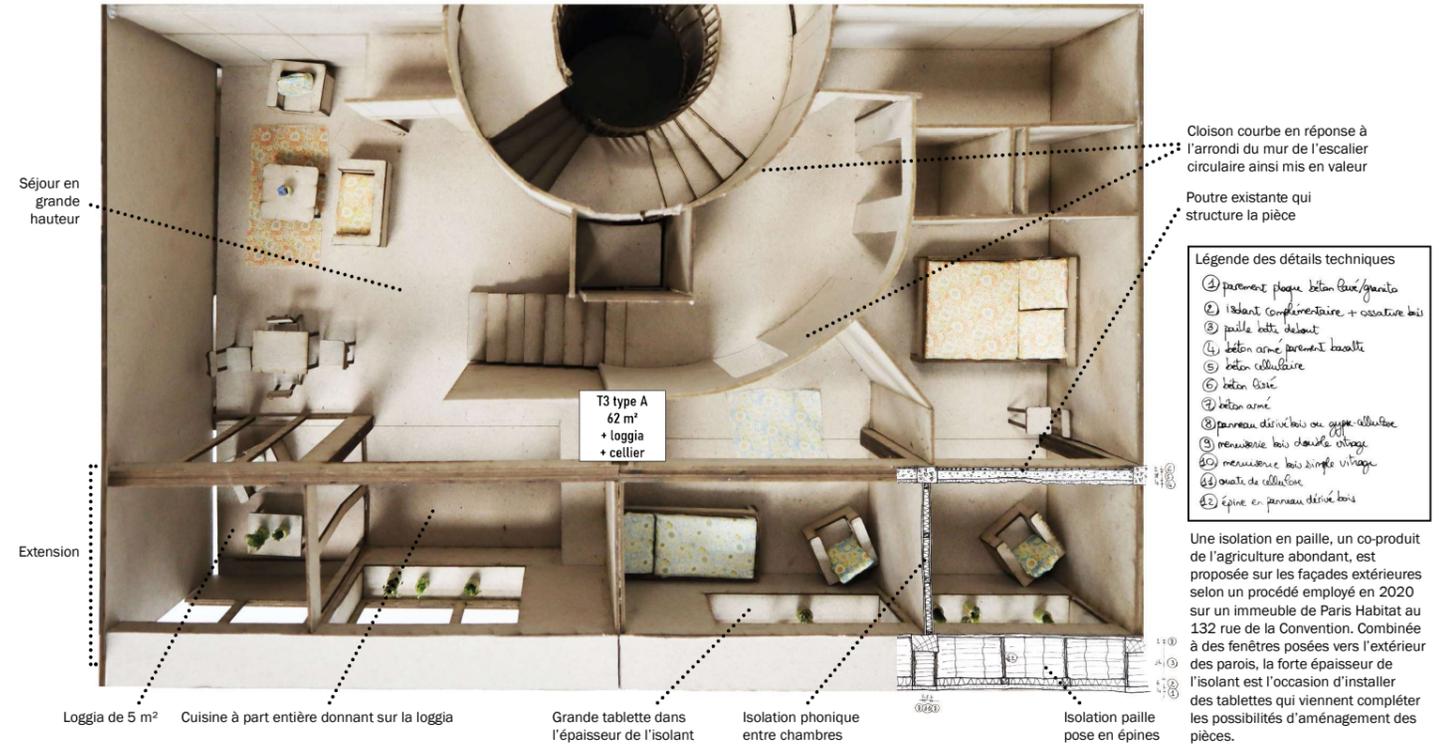
3 Mettre en valeur l'espace à l'échelle des appartements

Agrandir les logements et les doter d'une prolongation extérieure



Plan perspective d'un appartement d'après maquette 1 : 150 - existant

Les conditions imposées par le MRU pour l'édification de la Cité dans les années 1950 ont entraîné la construction d'une majorité de logements de type T3 de 51 m² mono-orientés. Il est proposé d'agrandir ces logements et d'en mettre en valeur l'espace pour répondre aux besoins fonctionnels mais aussi perceptuels des habitants.



Plan perspective d'un appartement de type A d'après maquette 1 : 75 - projet

Compenser la simple exposition de certains appartements par une augmentation de la hauteur sous plafond



Coupe perspective transversale d'une barre d'après maquette 1 : 75 - projet

Pour permettre aux habitants de profiter de la vue sur le parc



Photomontages montrant l'intérieur d'un appartement de type A d'après maquette au 1 : 25

